



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Journal

CONFÉRENCE GÉNÉRALE

N° 1

Quatorzième session

Vienne, 28 novembre-2 décembre 2011

PROGRAMME DES SÉANCES

Lundi 28 novembre 2011

**POUR DES RAISONS DE PROTOCOLE, TOUS LES PARTICIPANTS SONT INVITÉS À PRENDRE PLACE
DANS LA SALLE DES SÉANCES PLÉNIÈRES À 9 H 50 PRÉCISES**

10 heures- 12 h 30	Ouverture de la quatorzième session (Point 1 de l'ordre du jour provisoire, GC.14/1/Rev.1)	Salle des séances plénières (1 ^{er} étage)
Suivie de	1^{re} séance plénière Point 2: Élection du Bureau Allocution du Président La session sera ouverte par le Vice-Chancelier et Ministre fédéral des affaires européennes et internationales de la République d'Autriche, S. E. M. Michael Spindelegger Point 3: Adoption de l'ordre du jour Allocution du Directeur général Allocutions de chefs d'État et d'autres dignitaires Débat général – Points 7 à 20	Salle des séances plénières (1 ^{er} étage)

Prière d'adresser les textes à insérer dans le *Journal* aussi longtemps que possible à l'avance à la personne responsable de sa rédaction, bureau M0112.

V.11-87340 (F)



Merci de recycler 

PROGRAMME DES SÉANCES *(suite)*

Lundi 28 novembre 2011

14 heures	Réunion de l'Union européenne	Salle de conférence M4 (rez-de-chaussée)
14 heures	Groupe des 77	Salle de conférence MOE 100 (rez-de-chaussée)
15 heures- 16 h 30	2^e séance plénière Débat général Points 7 à 20 <i>(suite)</i>	Salle des séances plénières (1 ^{er} étage)
16 h 30- 18 h 30	Point 9: Forum sur le développement industriel La nouvelle révolution industrielle: comment la pérenniser	Salle des séances plénières (1 ^{er} étage)
18 h 30	Réception – donnée par la Présidente de la Conférence et le Directeur général	Restaurant du CIV

SÉANCES PRÉVUES

Mardi 29 novembre 2011

9 heures	Réunion du Bureau	Salle de conférence M7 (rez-de-chaussée)
9 h 15	Réunion informelle de la Commission de vérification des pouvoirs (réservée uniquement aux membres de la Commission)	MOE 24
9 h 30- 11 heures	Table ronde (Afrique) sur les stratégies de diversification économique: un moteur clef de la nouvelle révolution industrielle de l'Afrique	Salle du conseil A (2 ^e étage)
10 heures- 13 heures	3^e séance plénière Point 4: Organisation des travaux Point 5: Pouvoirs des représentants à la Conférence Débat général Points 7 à 20 <i>(suite)</i>	Salle des séances plénières (1 ^{er} étage)
10 h 30- 13 h 30	Grande Commission – 1^{re} séance	MOE 71A (rez-de-chaussée)
11 h 30- 13 heures	Table ronde (Asie et Pacifique) sur la prospérité pour les milliards d'habitants de l'Asie et du Pacifique: croissance verte et réduction de la pauvreté	Salle du conseil A (2 ^e étage)
14 h 30- 16 heures	Table ronde (pays arabes) sur la participation des jeunes au développement économique inclusif des pays arabes	Salle du conseil A (2 ^e étage)
15 heures- 19 heures	4^e séance plénière Débat général Points 7 à 20 <i>(suite)</i>	Salle des séances plénières (1 ^{er} étage)
15 heures- 18 heures	Grande Commission – 2^e séance	MOE 71A (rez-de-chaussée)

AVIS

Réception

À l'occasion de la quatorzième session de la Conférence générale, tous les participants sont cordialement invités par la Présidente de la Conférence et le Directeur général à une réception qui sera donnée le lundi 28 novembre à 18 h 30 au restaurant du Centre international de Vienne (CIV).

Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien

À l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, les participants sont invités à assister à une manifestation commémorative le mardi 29 novembre 2011, à 16 heures, dans la Salle du conseil A.

Cybercafé

Un cybercafé sera disponible au rez-de-chaussée du bâtiment M; il sera équipé d'ordinateurs de bureau connectés à Internet.

Documents de la Conférence sur Internet

Tous les documents de la Conférence générale ont été publiés sur le site Web de l'ONUDI (www.unido.org/gc/14).

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES PARTICIPANTS

Journal

Le *Journal* de la Conférence paraîtra chaque jour en anglais, espagnol et français. On pourra également le consulter en ligne sur le site web de l'ONUDI (www.unido.org/gc/14). Il présentera le programme des séances du jour, un bref résumé des séances plénières et des séances de la Grande Commission tenues la veille, la liste des séances prévues pour le lendemain et des avis divers. Les communications à inclure dans le *Journal* doivent être adressées à la personne responsable de sa rédaction (bureau M0112, poste 5369 ou 5368).

Secrétariat

2. La Secrétaire exécutive de la quatorzième session de la Conférence générale est M^{me} Fatou Haidara (bureau M01 18, poste 4402, 5709 ou 3708). Son bureau est situé au rez-de-chaussée du bâtiment M.

Inscription des participants

3. L'inscription des participants et l'établissement des cartes d'accès à la Conférence se feront aux heures suivantes:

28 novembre- 8 heures-16 heures Porte 1 du CIV
1^{er} décembre

2 décembre 8 heures-11 heures Porte 1 du CIV
(inscriptions limitées)

La liste des participants qui s'inscriront le 2 décembre 2011 figurera dans un additif à la liste des participants (GC.14/INF.2/Rev.1) qui sera publié après la session.

4. Seuls les représentants dont le nom aura été communiqué au Secrétariat par une lettre officielle pourront être inscrits. Il est rappelé aux participants que les notifications écrites portant une signature autorisée doivent être envoyées en pièce jointe à un courrier électronique à l'adresse suivante: pmo-registration@unido.org. Elles doivent indiquer les noms des membres de la délégation, ainsi qu'une adresse électronique valide. L'original des notifications doit toujours être envoyé au Secrétariat des organes directeurs, bureau D2209, ONUDI, Centre international de Vienne (CIV), B.P. 300, 1400 Vienne (Autriche). Toute question relative à l'inscription sera soumise au bureau de la Secrétaire exécutive de la Conférence.

Pouvoirs

5. Les représentants qui auront été dans l'impossibilité de présenter leurs pouvoirs avant l'ouverture de la session de la Conférence sont priés de les déposer au bureau d'inscription (voir par. 3) dès que possible.

Cartes d'accès à la Conférence

6. Pour accéder au CIV au cours de la session, chaque participant devra porter une carte avec photographie. Ces cartes seront délivrées aux participants accrédités qui ne sont pas déjà titulaires d'une carte d'accès au CIV valide. Elles devront être portées en permanence de manière visible dans l'enceinte de la Conférence et dans les locaux du CIV.

7. La perte d'une carte d'accès à la Conférence doit être immédiatement signalée à la Section de la sécurité et de la sûreté des Nations Unies qui en délivrera un double.

Liste des participants

8. Une liste provisoire des participants sera publiée le premier jour de la session. Elle présentera les informations sur la composition des délégations communiquées au Secrétariat avant le mercredi 23 novembre 2011, 17 heures. Les noms et titres seront reproduits conformément aux informations reçues des gouvernements et des organisations. Les délégations sont priées de notifier par écrit au bureau d'inscription ou au secrétariat de la Conférence toute modification ultérieure afin de garantir l'exactitude de la liste finale.

Salles de conférence disponibles

9. Les salles de conférence suivantes sont disponibles dans le bâtiment M:

Salle	Affectation
Salle des séances plénières	Plénière et Forum sur le développement industriel
Salle du conseil A	Tables rondes
Salle du conseil A ou salle des conférences de presse	Grande Commission
Salles de conférence M4, M5 et M7	Réunions de groupes

10. Dans la limite des salles et des services disponibles, tout sera fait pour permettre aux groupes de délégations qui le désirent de se réunir. Les demandes à cet effet doivent être adressées au Groupe de la gestion des séances, bureau M0222, postes 4615, 3115 et 5455/5304.

Disposition des places

11. Les délégations seront placées dans l'ordre alphabétique anglais. Le tirage au sort ayant désigné le Kenya, la délégation de cet État Membre siègera à l'extrême droite, vue de l'estrade, du 1^{er} rang dans la salle des séances plénières. Le même ordre sera respecté pour les séances de la Grande Commission.

12. Pour l'ouverture de la session et les séances plénières suivantes, chaque délégation gouvernementale disposera de quatre sièges, deux à la table et deux derrière. Des places seront également

attribuées aux participants représentant des organisations.

Interprétation simultanée

13. Les interventions prononcées dans l'une des langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) seront interprétées dans les autres langues officielles.

14. Tout participant peut prendre la parole dans une langue autre que les langues officielles. Dans ce cas, il doit en informer par avance le Groupe de la gestion des séances et assurer l'interprétation de son discours dans l'une des langues officielles, l'interprétation dans les autres langues officielles étant alors assurée par les interprètes officiels du Secrétariat.

15. Dans les salles de réunion du bâtiment M dotées d'équipements d'interprétation simultanée, chaque siège sera muni d'un récepteur et d'écouteurs. **Étant donné que ces récepteurs doivent être révisés entre les séances, les participants sont priés de ne pas les emporter.**

Orateurs désirant participer au débat général

16. La liste des orateurs désirant participer aux séances plénières a été ouverte le 9 novembre 2011. À partir du 28 novembre, après le début de la session, les représentants désirant prendre la parole en séance plénière sont priés de donner leur nom au fonctionnaire des conférences affecté à la salle des séances plénières. Les noms des orateurs figureront sur la liste dans l'ordre de réception de leur demande.

17. Les représentants sont instamment priés de limiter à 10 minutes au maximum leurs interventions lors du débat général.

18. Compte tenu du temps imparti pour les débats et dans la mesure du possible, des représentants d'organismes des Nations Unies et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales pourront prendre brièvement la parole, après que les délégations seront intervenues.

Interventions écrites

19. Pour faciliter le travail des interprètes, des rédacteurs de comptes rendus analytiques et des attachés de presse, les orateurs sont priés de remettre en 12 exemplaires au moins, à l'avance et le plus tôt possible, le texte de leur intervention au Groupe de la gestion des séances, bureau M02 22 ou au fonctionnaire des conférences dans la salle des séances plénières.

Enregistrements sonores

20. Des enregistrements sonores des séances plénières, des séances de la Grande Commission et, le cas échéant, de celles d'autres organes de session seront établis. Les délégations souhaitant écouter l'enregistrement d'une séance particulière doivent en

faire la demande au secrétariat de la Conférence (bureau M01 16).

Distribution des documents

21. Les principaux documents de la session seront disponibles en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. Les documents établis avant la session peuvent être consultés sur le site Web de l'ONUDI (www.unido.org/gc/14). Les stocks étant limités, tous les participants sont priés d'apporter ces documents avec eux. Il leur est par ailleurs vivement recommandé d'apporter les documents fondamentaux de l'ONUDI – Acte constitutif, règlements intérieurs, décisions de la Conférence générale et du Conseil, etc. – puisque, par mesure d'économie, le Secrétariat ne fait pas réimprimer les documents qui ont précédemment fait l'objet d'une large diffusion.

22. Pendant la session, les participants pourront se procurer les documents au comptoir de distribution des documents (à l'extérieur de la salle des séances plénières, au 1^{er} étage du bâtiment M) où un casier sera réservé à chaque délégation. Ce comptoir ouvrira tous les jours à 8 h 30 et fermera une demi-heure après la fin de la dernière séance de la journée.

23. Il est rappelé aux délégations que les casiers doivent être utilisés exclusivement pour la distribution des documents officiels de la Conférence et ne doivent pas être utilisés pour faire circuler d'autres documents. La distribution d'invitations officielles ou de documents autres que ceux destinés aux organes délibérants par le comptoir de distribution des documents doit être approuvée par la Secrétaire exécutive.

Présentation des projets de décision ou de résolution

24. Les représentants souhaitant proposer des projets de décision ou de résolution pendant la session sont priés d'en soumettre dès que possible le texte au Président et en respectant le délai qui sera fixé par la Grande Commission à sa première séance. Pour ce faire, il en sera fourni un exemplaire, portant la signature d'un membre de la délégation présentant le projet, au secrétariat de la Conférence.

Comptes rendus analytiques

25. Des comptes rendus analytiques seront établis pour les séances plénières et les séances de la Grande Commission et seront publiés par voie électronique sur l'extranet des missions permanentes après la session. Les comptes rendus analytiques rapportent les débats sous une forme concise et abrégée. Ils ne sont pas censés reproduire textuellement les interventions ni, à la différence des procès-verbaux, faire état de chaque intervention.

Bureau des renseignements (à l'entrée du bâtiment M)

26. Le bureau des renseignements fournira des informations générales sur la session, telles que l'emplacement des salles de réunion et des bureaux, les numéros de téléphone et divers services disponibles. Il sera ouvert chaque jour à compter de 8 h 30 [postes 5612 et 5365].

Médias

27. Toutes demandes de renseignements devraient être adressées à M. M. Evstafyev, Groupe de la sensibilisation du public et de la communication (téléphone: (0043699) 1459-7329, courriel: m.evstafyev@unido.org).

Économat

28. En vertu de l'accord relatif à l'économat conclu entre l'ONUDI et le Gouvernement autrichien, des cartes autorisant l'accès à l'économat seront délivrées aux chefs de délégation des États Membres assistant aux réunions de l'ONUDI et aux réunions convoquées par l'ONUDI, à l'exclusion des personnes de nationalité autrichienne ou des personnes apatrides résidant en Autriche, pour la durée de la session. Si un chef de délégation part avant la fin de la session, il devra désigner un remplaçant. Les cartes seront délivrées aux participants y ayant droit au bureau des cartes d'identité du CIV, Porte 1, de midi à 16 heures le lundi 28 novembre 2011 et de 8 heures à 16 heures le mardi 29 novembre 2011. Si une carte d'accès ne peut être délivrée en main propre à un chef de délégation, elle pourra être remise à un membre de la délégation concernée.

29. L'économat, ouvert du lundi au vendredi de midi à 19 heures, est situé au premier sous-sol du bâtiment F du CIV. Seuls peuvent y accéder les détenteurs d'une carte d'identité et d'admission à l'économat.

30. Toute question relative à la délivrance des cartes autorisant l'accès à l'économat doit être adressée au bureau d'inscription. De plus amples informations concernant les achats à l'économat peuvent être obtenues auprès de M. I. Zabaar, Assistant pour les relations-clients et les relations publiques (poste 22577).

Services postaux

31. On trouvera au 1^{er} étage du bâtiment C, un bureau de poste qui assure tous les services courants, des services de courrier exprès et certains services bancaires du lundi au vendredi, de 8 heures à 18 heures. Ce bureau de poste propose également d'autres services, notamment des virements rapides effectués par la société Western Union et la vente de cartes de téléphone prépayées utilisables dans les cabines téléphoniques et dans certaines chambres d'hôtel, de matériel d'emballage (boîtes et enveloppes), de souvenirs de l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies et de billets de loterie.

32. Des cartes téléphoniques peuvent être achetées dans les bureaux de poste et chez les buralistes (*Tabak-Trafik*) de Vienne.

Banques

33. Une banque autrichienne (dont le personnel est multilingue) assure tous les services bancaires dans ses agences du CIV. Les agences de la Bank Austria se trouvent au 1^{er} étage du bâtiment C et au rez-de-chaussée du bâtiment D. Les opérations bancaires sont assurées par l'agence située au 1^{er} étage du bâtiment C. La banque est ouverte:

Lundi, mardi, mercredi 9 heures-15 heures
et vendredi

Jeudi 9 heures-17 h 30

Des distributeurs automatiques de billets acceptant les cartes internationales sont disponibles au 1^{er} étage (C0113) et au rez-de-chaussée (D0E71). Le bureau de poste situé au 1^{er} étage du bâtiment C assure également certains services bancaires de 8 heures à 17 heures.

Langue, monnaie et cartes de crédit

34. La langue officielle de l'Autriche est l'allemand.

35. L'unité monétaire est l'euro. L'euro se subdivise en centimes (100 centimes = 1 euro). La plupart des hôtels et beaucoup de restaurants et de commerces acceptent les cartes de crédit à validité internationale.

36. Les billets de banque et les chèques de voyage peuvent être importés sans restriction en Autriche, mais la demande n'étant pas la même pour toutes les devises, certaines risquent d'être difficiles à convertir. À la sortie du territoire autrichien, il est possible de réexporter le reliquat des valeurs, des devises ou de la monnaie locale précédemment importées. Il est conseillé aux participants à la Conférence de conserver les reçus de leurs opérations de change importantes pour le cas où ils auraient besoin de changer à nouveau de l'argent à leur départ d'Autriche.

Entrée des voitures de fonction au CIV

37. Les voitures enregistrées des missions permanentes pourront stationner au CIV comme à l'habitude. Le CIV ne prévoit pas de places de stationnement pour les voitures non enregistrées. Celles-ci pourront toutefois, sur demande écrite, être autorisées à déposer ou à prendre des passagers à la Porte 2. Une note verbale devra être envoyée à cet effet au Service du protocole, bureau M0E 12, par courrier électronique (protocol@unido.org). Les autorisations d'entrée seront délivrées au bureau des cartes d'identité à la Porte 1 (voir également le document GC.14/INF.1/Add.1, par. 9).

38. Les taxis ne sont pas autorisés à pénétrer dans les locaux du CIV. Les représentants qui arrivent en taxi doivent demander à se faire déposer à la Porte 1 et se rendre au CIV à pied.

39. Les participants ne disposant pas de voiture de fonction ont tout intérêt à utiliser le système de transports en commun qui est excellent, car le CIV se trouve à côté de la station “Kaisermühlen-Vienna International Centre” de la ligne de métro U1.

Service médical

40. En cas d’urgence, prière d’appeler le poste 22222. Le Service médical commun dispose d’une infirmerie au 7^e étage du bâtiment F (postes 22223 et 22225). Le Service médical est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 (le jeudi jusqu’à 15 heures) et, pour les urgences, à tout moment pendant les heures de travail. En dehors de ces heures, prière de s’adresser à la permanence du Service de sécurité (F0E21, poste 99 ou 3903).

41. La pharmacie située à côté du Service médical est ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 10 heures à 17 heures.

Conseils en matière de sécurité

42. Il est conseillé aux participants de ne pas laisser leurs serviettes et autres objets personnels sans surveillance. *Tout objet suspect devra être immédiatement signalé au personnel de sécurité.*

Objets trouvés

43. Au cours de la session, un bureau des objets trouvés sera également ouvert au rez-de-chaussée du bâtiment F, bureau F0E21.

Services de restauration

44. Les horaires d’ouverture des services de restauration du bâtiment M sont les suivants:

Buvette au rez-de-chaussée:

Du lundi au jeudi, 9 heures-18 h 30

Vendredi, 9 heures-16 heures

Buvette au 1^{er} étage:

Du lundi au jeudi, 9 heures-18 h 30

Vendredi, 9 heures-16 heures

Buvette au 2^e étage:

Mardi au jeudi, 9 heures-18 h 30

45. Outre les services situés dans le bâtiment M, des services de restauration sont assurés au rez-de-chaussée du bâtiment F. Leurs horaires sont les suivants:

Cafétéria du CIV:

Du lundi au vendredi, 7 h 30-14 h 45

Restaurant du CIV:

Du lundi au vendredi, 11 h 30-15 heures

(réservations: 26060, poste 4877)

Café/bar du CIV:

Du lundi au vendredi,

11 h 30-15 heures et 16 h 30-20 heures

46. Des réceptions ou des déjeuners dans des salons privés peuvent être organisés par le Service de restauration du CIV (poste 4875).

Agences de voyages

47. Les agences de voyages Carlson Wagonlit et American Express offrent leurs services aux participants pour tout ce qui touche aux voyages, au tourisme, à la location de voitures et aux excursions. L’Agence Carlson Wagonlit est située au rez-de-chaussée du bâtiment F. Elle est ouverte de 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi. L’agence American Express se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment C. Elle est ouverte de 8 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi.

Zones fumeurs

48. Dans l’enceinte du CIV, il n’est permis de fumer que dans les zones expressément réservées à cet effet. Il n’est pas permis de fumer dans les salles de conférence et de réunion.

Portables

49. L’utilisation de téléphones mobiles et d’ordinateurs portables dans les salles de réunion peut être source d’interférences et affecter notamment le fonctionnement du matériel servant à l’interprétation; il est donc demandé aux participants de bien vouloir éteindre ces appareils pendant les séances.

Vestiaire

50. Les participants sont priés de déposer leurs manteaux et pardessus au vestiaire du rez-de-chaussée.

Numéro de téléphone de l’ONUUDI

51. Téléphone: (00 43 1) 26026 0.

Conseils aux participants sur la conduite à tenir en dehors du CIV

52. Les participants doivent être vigilants en toutes circonstances, notamment dans les zones situées à l’extérieur du CIV. En raison d’une hausse du nombre d’incidents liés à la criminalité, il leur est rappelé en particulier de faire attention à ce qui se passe autour d’eux. Il leur est notamment conseillé, s’ils se font aborder par des inconnus prétendant appartenir aux forces de police, d’exiger qu’ils leur présentent leur carte d’identité officielle et leur insigne de police.

Pour plus de précisions, se reporter aux documents GC.14/INF.1 et GC.14/INF.1/Add.1 “Renseignements préliminaires à l’intention des participants”.



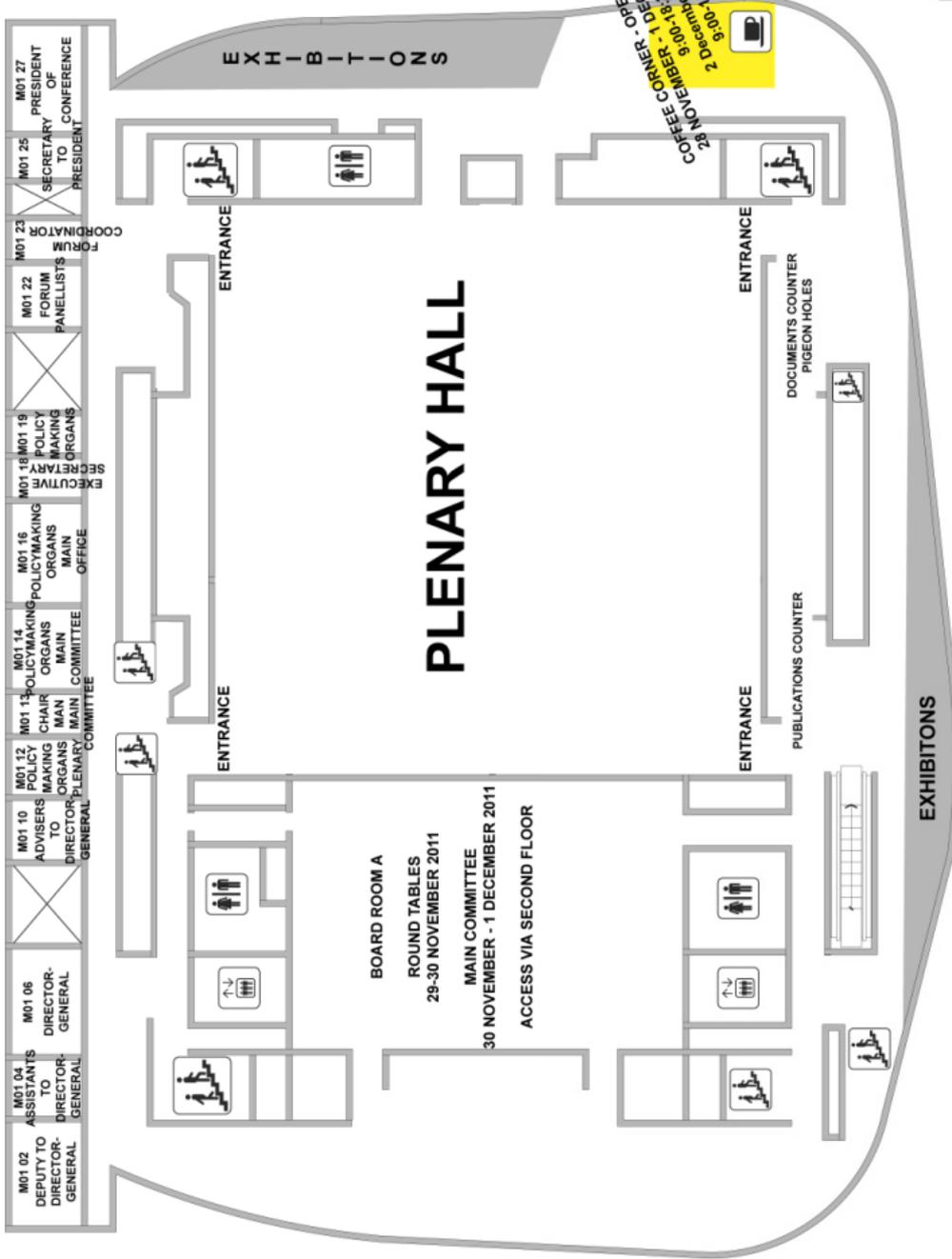
**UNIDO General Conference
14th session
28 November - 2 December 2011**



MOE



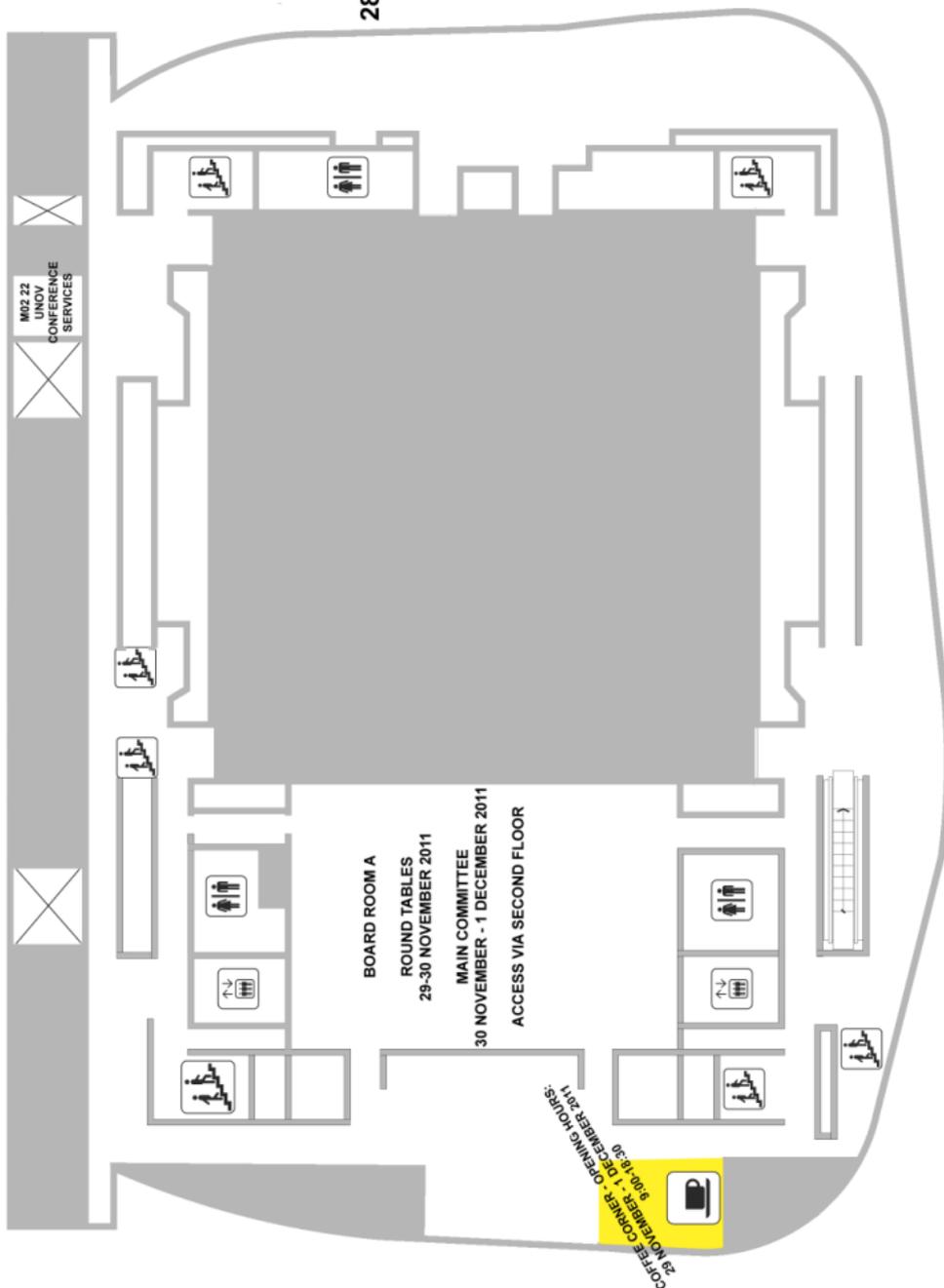
UNIDO General Conference
14th session
28 November - 2 December 2011



M01



**UNIDO General Conference
14th session
28 November - 2 December 2011**



M02

□